

Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue le 4 novembre 2020 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

M. Simon Roy
M. Éric Arseneault
Mme Lucie Crépeault
M. Félix Offroy
M. Sébastien Morand

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

2020-11-137 1. Ouverture de la séance et présences

À 20 h 01, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

Adoptée

2020-11-138 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour du mois de novembre tout en laissant le varia ouvert.

Séance ordinaire du conseil municipal
Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
mercredi 4 novembre 2020 à 20 h
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2020
4. Correspondances :
 - 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative
 - 4.2 Lecture de la correspondance :
 - 4.2.1 Fabrique – Arrêt des démarches
 - 4.2.2 Club des Hauteurs – Lettre à la Municipalité
 - 4.2.3 MAMH – Aide financière COVID-19
 - 4.2.4 Sécurité publique – Sommes payables par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec 2021
 - 4.2.5 Dépôt du rôle
5. Administration
 - 5.1 Adoption des comptes à payer
 - 5.2 Covid-19
 - 5.3 Avis de convocation à une séance extraordinaire pour l'adoption du budget
 - 5.4 Embauche de la directrice adjointe
 - 5.5 Nomination des membres de l'organisation municipale de sécurité civile (OMSC)
 - 5.6 Horaire du bureau municipal pour la période des Fêtes
 - 5.7 Avenir de l'église
 - 5.8 Fermeture du compte du Club Nature
6. Urbanisme
 - 6.1 10% pour fins de parc – Développement de M. Cyr
 - 6.2 Demande de changement de zonage – Développement de M. Cyr
 - 6.3 Demande de changement de zonage pour le terrain de l'église
7. Varia
8. Période de questions
9. Levée de la séance

Adoptée

2020-11-139 3. Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2020

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2020.

Adoptée

4. Correspondances :

2020-11-140 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le bordereau de correspondance informative.

Adoptée

4.2 Lecture de la correspondance :

4.2.1 Fabrique – Arrêt des démarches

Mention est faite au sujet de la correspondance reçue de la Fabrique de la paroisse de St-Mathieu-d'Harricana.

2020-11-141 4.2.2 Club des Hauteurs – Lettre à la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance des différentes demandes que le Club des Hauteurs lui a transmises dans sa correspondance du 25 octobre 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE le Club des Hauteurs interpelle la Municipalité quant à une problématique en lien avec le ponceau de la décharge du lac ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil se questionne à savoir si le ponceau à la décharge du lac est un obstacle à l'écoulement des eaux ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la directrice générale madame Anne-Renée Jacob à réaliser un appel d'offres afin de déterminer la pente du lit du ruisseau, en amont et en aval du ponceau de la décharge du lac des Hauteurs ;

Adoptée

4.2.3 MAMH – Aide financière COVID-19

Mention est faite au sujet de l'aide financière octroyé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de 76 037 \$. L'aide vise à atténuer les impacts de la pandémie sur les finances de la Municipalité. La Municipalité devra informer les citoyens de l'utilisation de l'aide reçue.

4.2.4 Sécurité publique – Sommes payables par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec 2021

Mention est faite au sujet de la facture reçue pour l'année 2021.

4.2.5 Dépôt du rôle

Mention est faite au sujet du dépôt du rôle d'évaluation foncière de la municipalité qui sera en vigueur durant les **exercices financiers 2021-2022-2023**.

5. Administration

2020-11-142 5.1 Adoption des comptes à payer

Comptes Octobre 2020

Comptes payés au courant du mois	
SALAIRES ÉLUS	3 561,78 \$
SALAIRES EMPLOYÉS	15 566,08 \$
TOTAL	19 127,86

Comptes payés par ACCÈS D		
ENERGIR	gac naturel sept.	\$32,01
SERVICES DES CARTES DESJARDINS	Conseil sept, zoom, serre	\$474,31
TOTAL		506,32 \$

Comptes payés par chèque		
ANNE-RENÉE JACOB	Cell oct.	\$40,00
BIGUÉ AVOCATS	service juridique sept	\$59,51
BMR BERGERON & FILLES INC.	balais à neige+charnière	\$43,27
	antigel pour voirie+parc 100e	\$65,95
	Vis pour panneau signalisation	\$19,52
BOIS TURCOTTE LTÉE	dégel de ponceaux	\$20,32
BOUTIQUE DU BUREAU GYVA	enseigne magnétique	\$39,54
BRANDT TRACTOR LTD.	pièce 4x4 tracteur	\$139,58
BÉTON FORTIN INC.	sable à glace	\$2 081,33
	ponceau sablière	\$110,68
	rechargement ch de la pointe	\$346,80
	sablière ponceau	\$108,41
CAIN, LAMARRE S.E.N.C.R.L./AVOCATS	frais juridique	\$241,45
CANADIAN TIRE	pile pluviomètre	\$9,19
	javex réserv. incendie	\$5,73
COMITÉ DE SOUTIEN À LA PÉDIATRIE	contribution 2020	\$100,00
COOP IGA OUEST-8228	CEF	\$84,21
CROIX-ROUGE CANADIENNE	Contribution 2020-2021	\$170,00
FOSSÉS SEPTIQUES PROTEC-NATURE INC.	vidange toilettes	\$287,44
GESTION DANNY LEMAY ENR.	fossé ch église	\$344,93
	fossé ch morin	\$316,18
	Travaux chemin Dupuis+Allard	\$3 138,82
H2LAB INC.	prélèvement échantillon	\$206,78
KIWI CRÉATION	modif formulaire permis	\$137,97
LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTRATION	Ass-collective Novembre	\$1 372,11
LOCATION LAUZON AMOS	Pièces pour scie à chaîne	\$15,45
M&M NORD-OUEST INC.	Preston+barre+pièces pépinière	\$146,54
	chaîne quai+bolt no. civic	\$77,21
	Bottes SP	\$245,94
	Tierap, clés	\$58,88
MATÉRIAUX 3+2 LTÉE (LES)	pièce dégel	\$25,92
	matériel dégel	\$76,96
	Isolant air climatisé	\$29,81
Mélissa Bélanger	Remb.Couches lavables	\$100,00

Orizon Mobile	pépine haut parleur	\$42,54
PETITE CAISSE		\$137,22
PÉTROLES ALCASYNA INC. (LES)	essence 8 oct	\$140,35
	essence 9 oct	\$124,98
	essence 28 oct	\$88,68
	essence 23 oct	\$86,05
	essence 20 oct	\$84,42
	essence 3 nov	\$115,61
SANIMOS INC.	collect oct	\$5 397,96
	conteneurs eska oct	\$247,20
SINTO INC.	Huile,cétane,graisse	\$775,22
STÉPHANE PROVENCHER	Remb.cellulaire avril-oct	\$280,00
Strongco limited partnership	travaux sur niveleuse	\$2 842,68
	travaux sur niveleuse	\$2 555,59
UNION DES MUNICIPALITÉS	formation piscine	\$109,23
VILLE D'AMOS	enfouissement et écocentre	\$4 469,32
	prix Halloween	\$60,00
ZIP LIGNES	panneau signalisation	\$247,30
	panneau	\$38,75
	Numéro civique	\$22,94
	Panneau eska	\$235,23
ÉQUIPEMENTS LOURDS PAPINEAU INC.	travaux sur 10 roues	\$613,88
ÉQUIPEMENTS PROTEK DU NORD INC. (LES)	habit pluie + gants	\$434,09
	gants + ruban danger	\$109,81
TOTAL		29 525,48
GRAND TOTAL		49 159,66

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter les comptes payés et à payer du mois d'octobre pour un total de 49 159,66 \$.

Adoptée

5.2 Covid-19

Mention est faite au sujet de l'état de la situation.

5.3 Avis de convocation à une séance extraordinaire pour l'adoption du budget

Mention est faite au sujet de la convocation à la séance extraordinaire remise aux conseillers pour la séance extraordinaire du 14 décembre 2020 à 19 h. L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021
4. Adoption du plan triennal des immobilisations
5. Adoption du taux d'intérêt pour l'année 2021
6. Avis de motion et projet de règlement de taxation
7. Période des questions
8. Levée de l'assemblée

2020-11-143 5.4 Embauche de la directrice adjointe

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait publié une offre d'emploi et que le comité de sélection a rencontré des candidates en entrevues ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'offrir à madame Carole Dubois le poste de directrice adjointe à raison de 36 h par semaine, et de l'embaucher pour un poste permanent à temps plein selon les conditions établies.

Adoptée

2020-11-144 5.5 Nomination des membres de l'organisation municipale de sécurité civile (OMSC)

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile, la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QU'une organisation municipale de la sécurité civile a été créée afin de coordonner les ressources et les mesures déployées au moment et à la suite des sinistres et d'assurer la concertation des intervenants;

ATTENDU QU'il y a eu des changements au sein de l'OMSC et que le conseil de la municipalité de St-Mathieu-d'Harricana doit renommer des membres ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers :

QUE les personnes suivantes soient désignées membres de l'organisation municipale de la sécurité civile et qu'elles occupent les fonctions décrites ci-dessous :

FONCTION	NOM
Coordonnateur municipal de la sécurité civile	Anne-Renée Jacob
Coordonnateur municipal de la sécurité civile substitut	Laurane Gagnon
Responsable de la mission Administration	Carole Dubois
Responsable substitut de la mission Administration	Monique Masse
Responsable de la mission Communication	Félix Offroy
Responsable substitut de la mission Communication	Martin Roch
Responsable de la mission Secours aux personnes et protection des biens	Sébastien Morand
Responsable substitut de la mission Secours aux personnes et protection des biens	Capitaine Stéphane Saulter
Responsable de la mission Services aux personnes sinistrées	Marie-Josée St-Sauveur
Responsable substitut de la mission Services aux personnes sinistrées	Lucie Crépeault
Responsable de la mission Services techniques	Roger Boulianne
Responsable substitut de la mission Services techniques	Bernard Lessard
Responsable de la mission Transport	Stéphane Provencher
Responsable substitut de la mission Transport	Simon Simard

Responsable Autre mission

Samuel Roch

Responsable substitut Autre mission

Shalom Jacob

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant l'organisation municipale de sécurité civile de la municipalité.

Adoptée

2020-11-145 5.6 Horaire du bureau municipal pour la période des Fêtes

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers que les heures d'ouverture du bureau municipal pour la période des Fêtes soient les suivantes:

Lundi 21 décembre	8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
Mardi 22 décembre	8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi 23 décembre	8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30
Jeudi 24 décembre	8 h à 12 h
Vendredi 25 décembre	FERMÉ
Lundi 28 décembre	FERMÉ
Mardi 29 décembre	FERMÉ
Mercredi 30 décembre	FERMÉ
Jeudi 31 décembre	FERMÉ
Vendredi 1 ^{er} janvier	FERMÉ

Adoptée

5.7 Avenir de l'église

Mention est faite au sujet de la mise en vente de l'église par un agent d'immeuble et de l'intention du conseil municipal d'entamer une consultation de la population. Une rencontre avec la Fabrique est à planifier.

2020-11-146 5.8 Fermeture du compte du Club Nature

CONSIDÉRANT QUE le départ des employés désignés comme signataire du compte bancaire du Club Nature ;

CONSIDÉRANT QUE le Club Nature a cessé ses activités ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit mandater de nouveaux signataires du compte bancaire ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers de mandater mesdames Anne-Renée Jacob et Carole Dubois comme signataires autorisées au compte bancaire du Club Nature de St-Mathieu, et de procéder à la fermeture du compte bancaire.

Adoptée

6. Urbanisme

2020-11-147 6.1 10% pour fins de parc – Développement de M. Cyr

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 2.3 du règlement de lotissement 227, il est prévu que tout propriétaire de terrain qui soumet pour approbation tout projet d'opération cadastrale doit céder à la municipalité à des fins de parcs, de terrains de jeux, de sentiers piétonniers ou de zones tampons une superficie de terrain équivalent à dix pour cent (10 %) de la superficie brute du terrain faisant l'objet du morcellement;

CONSIDÉRANT QUE le règlement stipule que lorsque le conseil le juge à propos, celui-ci peut exiger, au lieu de cette superficie de terrain, un montant d'argent équivalent à 10 % de la valeur inscrite au rôle d'évaluation pour le terrain faisant l'objet de l'opération cadastrale;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Yves Cyr a un projet de développement et souhaite proposer à la Municipalité la cession d'un espace piétonnier ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Cyr n'a pas encore déposé de plan projet de lotissement conforme à la réglementation en vigueur présentant la superficie du projet pour lequel un permis de lotissement sera demandé;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'informer monsieur Cyr que la Municipalité ne dispose pas des informations complètes pour prendre une décision à ce sujet.

Adoptée

2020-11-148 6.2 Demande de changement de zonage – Développement de M. Cyr

CONSIDÉRANT QUE monsieur Yves Cyr a un projet de développement dans le secteur du chemin de la Pointe ;

CONSIDÉRANT QUE les terrains que monsieur Cyr souhaite lotir sont actuellement en zone AF-4 ;

CONSIDÉRANT QU'une partie des terrains est située dans la zone extrariveraine de la zone VD-2;

CONSIDÉRANT QUE pour développer l'autre partie des terrains il serait nécessaire de construire une nouvelle rue ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 9.2 du Règlement de zonage 226 stipule qu'il est interdit de construire de nouveau chemin en zone AF ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Cyr demande à la Municipalité de procéder à un changement de zonage pour permettre le développement de son projet ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers de prendre les informations auprès de la MRC d'Abitibi au sujet de la procédure quant à l'étude de cette demande et d'en informer monsieur Cyr.

Adoptée

6.3 Demande de changement de zonage pour le terrain de l'église

Mention est faite au sujet de la demande reçue et de la procédure nécessaire.

7. Varia

Aucun sujet au varia

8. Période de questions

Aucune question de l'assemblée.

2020-11-149 9. Levée de la séance

À 21 h, il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Martin Roch, maire

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

